

LA CHAPELLE DU COUVENT DES CARMES DE PLEAUX

Une histoire française

Le destin des monuments religieux, plus que tout autre partie du patrimoine est soumis aux soubresauts et aux aléas de l'histoire. A l'usure du temps s'ajoutent les destructions nées de la guerre et notamment des guerres civiles, les engouements ou dénigrements dus aux modes architecturaux¹⁵ et, parfois, les délaissements plus ou moins délibérés liés aux convictions politiques ou idéologiques. L'histoire de la chapelle du couvent des Carmes de Pleaux illustre parfaitement ce constat puisqu'après une naissance laborieuse dans le giron spirituel des Carmes, l'édifice, soustrait au culte par la Révolution, changea plusieurs fois d'affectation pour retrouver un temps sa vocation religieuse, puis finir misérablement et, d'une certaine manière honteusement, sous la pioche des démolisseurs, à l'exception du clocher sauvé in extremis avant d'être mutilé et dénaturé.

Notre Dame du Mont Carmel ¹⁶

En mars 1630, le RP Jean Thuault¹⁷, provincial des Carmes d'Aquitaine, négocie avec le Corps commun de la ville de Pleaux - soucieux d'assurer une présence religieuse dans la ville après le départ de Bénédictins¹⁸ - un accord préliminaire en vue de l'installation des frères Carmes à Pleaux. Aux termes de cet arrangement, les Carmes s'engageaient à édifier dans la ville un couvent avec toutes ses dépendances *pour y installer le nombre de religieux que l'institution jugera à propos d'y envoyer*. En contrepartie, le Corps commun de la ville s'engageait à fournir un terrain d'une superficie appropriée, à prendre sur le commun d'Yole à la sortie de la ville sur la route de Mauriac.

Une dizaine d'années plus tard, en 1639, une nouvelle délibération du Corps commun confirmait le concordat passé avec les Carmes et, l'année suivante, Monseigneur D'Estaing évêque de Clermont, donnait son aval au projet, sanctionné officiellement par un arrêt du Parlement de Paris du 21 juillet 1641. Tout semblait donc aller pour le mieux, lorsque les Carmes firent savoir que le commun d'Yole leur paraissait impropre à recevoir les bâtiments

¹⁵ Voir à ce sujet Pierre Moulier, Monseigneur Marguery, un évêque archéologue dans le Cantal, 1837 - 1852, Editions Cantal Patrimoine.

¹⁶ C'est le pape Urbain VI qui a confirmé en 1379, le titre de N-D du Mont - Carmel pour désigner la Vierge vénérée par les religieux Carmes. Le nom de Carmel vient du nom des grottes sur le Mont Carmel en Terre Sainte où se réunissaient les premiers religieux qui s'inspiraient des prophètes Elie et Elisée.

¹⁷ Le RP Thuault, docteur en théologie de l'université de Paris, était né à Aurillac en 1586. Professeur à Cahors et à Toulouse, il fut nommé provincial des Carmes en 1617 et il garda cette charge jusqu'en 1640, puis il séjourna à Rome où il fut chargé de certaines recherches dans la bibliothèque vaticane relatives au patriarcat de Constantinople. Puis il revint à Aurillac où il occupa la fonction de prieur jusqu'en 1653, date de sa mort.

¹⁸ Les Bénédictins quittèrent Pleaux autour de 1580 après les exactions et les destructions commises par les Protestants lors de l'occupation de la ville en 1574.

du couvent en raison de l'humidité excessive des lieux. Excipant d'un article du traité de 1630 qui les autorisait à choisir un autre emplacement, les religieux jetèrent leur dévolu sur un terrain situé à Empradel aux marges de la ville, où ils s'installèrent provisoirement jusqu'en 1660, date à laquelle, arguant du trop grand éloignement d'Empradel du centre du bourg, les Pères Carmes émirent le souhait de s'en rapprocher. Exigence heureusement satisfaite grâce au legs d'un généreux Pleaudien, l'avocat Guillaume - François Dapeyron qui mit à la disposition des religieux un petit domaine jouxtant immédiatement la ville, composé de plusieurs prés avec une grange, auquel il ajoutait les pierres de taille rassemblées sur place en vue d'une construction qu'il projetait d'y faire.

En contrepartie, le donateur souhaitait qu'une messe soit dite à perpétuité pour lui et les siens par les religieux chaque lundi de la semaine et que lui-même et son épouse soient inhumés dans une chapelle de la future église conventuelle, spécialement dédiée à Saint-François...



Porte de la chapelle des Carmes (1950)

Toutes les conditions étant maintenant réunies, les Carmes se mirent immédiatement au travail. En 1662, un contrat est passé avec des chauxfourniers du village de Felgères (paroisse de Drugeac) pour la livraison de 200 chars de chaux qui permirent au chantier d'avancer très rapidement. Quant à la chapelle, son édification avait fait l'objet d'un accord particulier passé devant Me Delalo notaire à Pleaux le 9 mai 1660 avec un maître maçon dénommé Rey ; mais ce dernier étant décédé un an après sans avoir commencé les travaux et les moyens financiers des Carmes s'étant épuisés entretemps, la première pierre de la chapelle du couvent n'était pas encore posée au début de l'année 1684¹⁹. Cependant, une fois encore, la providence veillait sur la bonne fin de l'opération. Cette même année en effet, le marquis de Lignerac, toujours actif à Pleaux même s'il n'y résidait plus²⁰, lègue 8000 livres aux religieux, imité par un juge de la

ville nommé Charrier à hauteur de 3000 livres « pour la construction de la bâtisse de l'église » puis par le duc de Noailles pour une somme, plus modeste, de 360 livres... Mais c'était toujours bon à prendre. Grâce à ces diverses libéralités, la chapelle était achevée autour des années 1700 et l'ensemble prenait le nom de Couvent de Notre-Dame du Mont - Carmel.

¹⁹ Il est probable qu'une chapelle provisoire fut édiflée pour le service des religieux.

²⁰ Son château de Pleaux --Soubeyre avait été détruit par les Protestants lors de la prise de la ville en 1574.

Comme souvent, l'ultime tranche de cet interminable chantier fut la construction de la dernière travée de la nef et de sa porte dont une photo nous est parvenue, dans l'état où elle se trouvait peu avant sa démolition (voir photo sur la page précédente). Il s'agit d'un portail encadré de deux pilastres portant un entablement ionique, surmonté d'un fronton brisé²¹ dont les rampants présentent une volute à leur extrémité. Motif classique de la transition baroque, le fronton brisé est plus rare dans sa version à volutes. Un exemplaire particulièrement réussi se trouve sur un dessin d'architecture de Michel-Ange conservé à Milan. S'il serait hasardeux de comparer le talent d'un génie de la Renaissance avec celui d'un maître tailleur de pierre pleaudien, force est de reconnaître que ce dernier ne s'en est pas trop mal tiré. Certes la souplesse chatoyante des lignes italiennes a fait place à une raideur un brin austère ; mais n'est-ce pas l'esprit même du génie auvergnat que de ramener les choses à leur simplicité voire leur pureté originelle, par l'effet d'une économie de moyens plus ou moins forcée ?



Michel-Ange Fronton brisé à volutes



Religieux Carme de l'Ancienne observance, avec la Charpe, ou Manteau.

actes des minutes des notaires pleaudiens. Un autre argument en faveur de l'existence d'une forme d'activité intellectuelle au sein du couvent de Pleaux est l'importance de sa

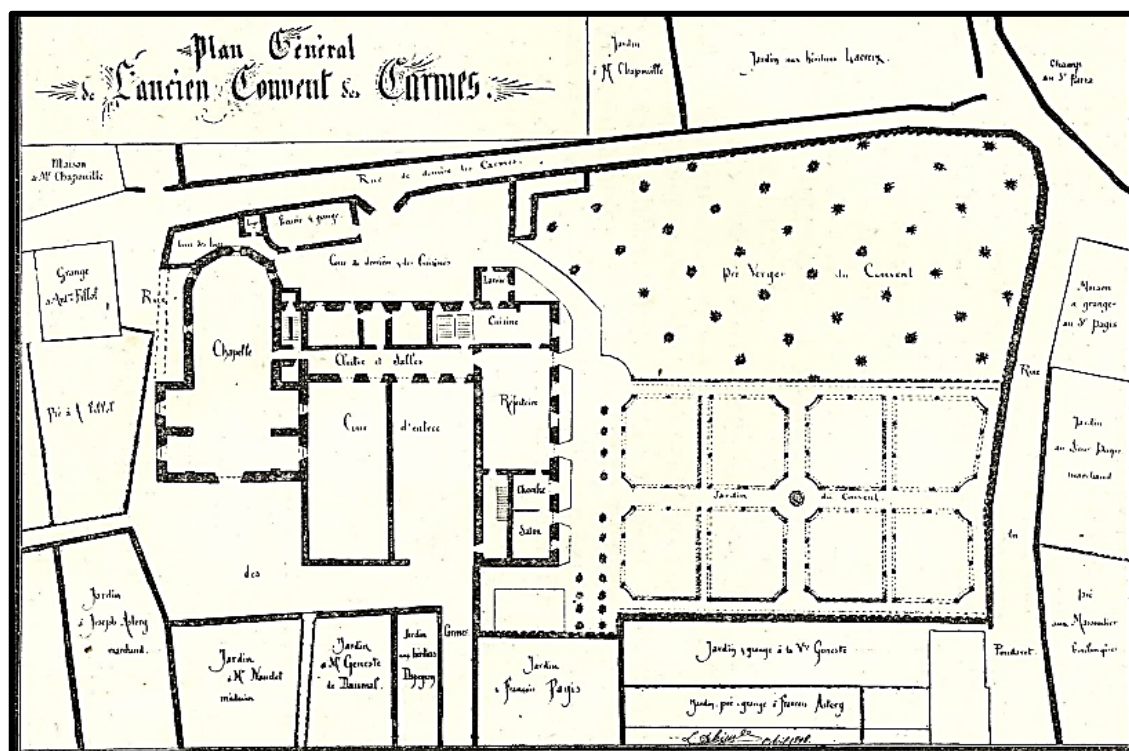
Quoi qu'il en soit, pendant près d'un siècle, les Pères Carmes dont on peut estimer le nombre entre dix et quinze, allaient animer la scène pleaudienne par leur participation active à la vie religieuse de la paroisse (prêches et autres prestations dont la nature et le nombre avaient été stipulés dans le traité d'installation), par leurs œuvres de charité et par la gestion du « temporel » de la commanderie de Rosson de l'Ordre de Saint Lazare de Jérusalem²². A ces occupations classiques s'ajoutait, selon toute vraisemblance, une activité d'enseignement puisque plusieurs religieux portaient le titre de docteur en philosophie ou en théologie, propres à les qualifier pour instruire les jeunes gens. Cette hypothèse est confirmée par le titre de *novice* que l'on trouve accolé au nom de certains religieux dans les

²¹ Le fronton brisé ou fronton interrompu est un fronton dont les rampants s'interrompent avant le faîte, laissant la place pour une statue ou un élément décoratif ; en l'occurrence ici la statue de la vierge du Mont Carmel qui a disparu.

²² Le *temporel* désigne les revenus d'un bénéfice ecclésiastique.

La profanation révolutionnaire

L'un des traits de la révolution de 1789 fut, au nom du principe d'égalité, d'arraser les tours seigneuriales ou les clochers dépassant la hauteur moyenne des toits de la ville, comme autant de signes d'orgueil et d'oppression. A Pleaux, la tour occidentale de l'église Saint - Sauveur et une tour du château des Lignerac (ex-château de la famille de Pleaux) en firent les frais, alors que le clocher des Carmes, sans doute d'un symbolisme trop menu, y échappa. En revanche les deux cloches qu'il abritait furent promptement descendues et remises aux responsables du district de Mauriac contre l'attribution de 50 fusils aux patriotes pleaudiens.



Plan de l'ancien couvent des Carmes de Pleaux

²³ Voir inventaire du couvent des Carmes de Pleaux, 21-29 juillet 1790, Archives départementales du Cantal.

avec la mission de prévenir la sédition intérieure, alors que le bronze des cloches – qualifié *d'airain superstitieux (sic)* – coulé en canons, était destiné à contenir la menace extérieure. On ne peut qu'admirer la logique, sinon la moralité, de ce troc stratégique!

Avec son clocher muet et ses bâtiments déserts, l'ensemble conventuel, déclaré bien national en 1791 était à l'abandon. Les acquéreurs privés reculant devant l'ampleur d'un ensemble difficile à démembrer, il fut acheté par la commune en août 1792 pour la somme de 13 100 livres²⁴. Si les bâtiments conventuels trouvèrent rapidement diverses destinations dont l'hébergement de la nouvelle gendarmerie, la chapelle restait inoccupée faute d'usage évident et, peut-être, par un reste de superstition, car une partie de la population restait attachée à la religion de ses pères. Qu'à cela ne tienne, Robespierre, farouche ennemi de l'Eglise mais profondément déiste, entreprit de détourner l'ancien zèle religieux vers un nouveau culte - celui de la Raison et de l'Etre suprême - pour lequel il importait de trouver un temple, un clergé et une liturgie. S'agissant du temple, quoi de plus naturel que ce nouveau culte s'exerçât dans l'autel des anciennes superstitions, c'est-à-dire la chapelle des ci – devants religieux Carmes plus spécialement chargés de les répandre, un peu comme Saint - Martin avait jadis investi les anciens autels païens pour en christianiser les idoles. Quant au clergé, un aréopage de Pleaudiens, plus engagés - ou enragés - que les autres en faveur des idées nouvelles, décidèrent d'y pourvoir... Et c'est ainsi que la chapelle des Carmes devint le siège de la «Société des amis de la Constitution». Durant quelques mois, les esprits s'y échauffèrent mutuellement dans la célébration d'une ère nouvelle de l'humanité, illustrée par les décrets et les proclamations de la Convention, vus comme autant de textes sacrés, sans oublier les imprécations canoniques contre tous les mauvais citoyens et notamment la détestable engeance des émigrés...



C'était assez pour le service du temps ordinaire mais restait la grande liturgie, la pompe et les fastes propres aux ex-fêtes carillonnées. Certes les cloches n'étaient plus, leur « airain superstitieux » devenu *l'ultima ratio populi* ne résonnait plus désormais que sur les champs de bataille. Mais l'imagination sans bornes du robin d'Arras²⁵ vint au secours des Pleaudiens soucieux de marquer à jamais les esprits des bontés du régime nouveau, sous la

forme du décret du 18 floréal an II (7 mai 1794), adopté par la Convention montagnarde à son

²⁴ De l'ordre de 180 000 euros.

²⁵ Maximilien Robespierre était avocat à Arras ; à noter qu'une bonne partie des « révolutionnaires » pleaudiens de la première heure étaient des hommes de loi comme Robespierre. Toutefois la plupart d'entre eux, peu portés aux excès, s'éloignèrent rapidement de l'idéologie montagnarde.

initiative, qui instituait un calendrier de fêtes républicaines se substituant aux fêtes catholiques. C'est en application de ce décret, qu'à Pleaux comme dans toutes les villes de France, on s'apprêta à honorer l'Être Suprême lors d'une cérémonie qui se voulait grandiose, fixée au 20 prairial 1793, soit le 8 juin 1794. Voilà comment les choses se déroulèrent si l'on se réfère à un compte rendu de l'époque établi par l'un des organisateurs.²⁶

Après lecture du rapport de Robespierre et des décrets subséquents de la Convention par le citoyen Maire, un cortège triomphal s'ébranla en direction de la chapelle des Carmes élevée à la dignité de temple de la Raison. Marchaient en tête les notabilités ceintes de leur écharpe tricolore, escortées par la gendarmerie et la garde nationale. Puis venait la vieillesse de l'un et l'autre sexe portant des pampres et des branches d'olivier (où les avaient-ils trouvés ?) suivie des enfants en bataillons carrés (?) portant des bouquets de violettes. La virilité (*sic*) marchait ensuite dans le même ordre, arborant des branches de chêne et encadrant un char hérissé d'épées, tiré par quatre bœufs artistiquement décorés, le tout au son martial des roulements de tambour... Après la cérémonie à l'intérieur de la chapelle où les orateurs, selon le vœu de Robespierre, exaltèrent dans une bruyante cacophonie la nécessité de concilier les valeurs religieuses et morales avec les principes républicains, le cortège se reforma pour prendre le chemin du commun d'Yole où citoyens et citoyennes, *les yeux tournés vers le Ciel, chantèrent un hymne à l'Être Suprême avant de se donner un baiser fraternel...* Et de conclure une si belle journée par les libations et les ripailles d'usage, seul, mais important point commun avec les fêtes des temps révolus de l'oppression et des superstitions. Ce document, peu connu, est un précieux témoignage d'une époque où, comme l'a écrit justement l'historien Charles Foley²⁷ « les passions surexcitées ne laissèrent guère le loisir de discerner le sublime du grotesque ». On ne peut mieux dire !

Le retour aux sources

Au terme d'une période agitée, somme toute assez brève, la Raison eut raison des débordements et des dévoiements de la Déesse du même nom. A Pleaux comme ailleurs, les choses reprirent leur cours normal et la providence aidant, les *Veni creator* et autre *Tantum ergo* allaient bientôt résonner à nouveau dans la chapelle désertée par ses orateurs improvisés. Le vieux couvent désespéré « amarré tristement au bord de la ville tel un de ces vieux pontons qui encombre les ports de guerre » selon l'heureuse image de l'abbé Burin, abrita d'abord la halle aux grains²⁸ puis une école primaire, fruit de l'initiative de l'abbé Mailhes²⁹ curé de Pleaux. Mais ce n'était là qu'un début... Dynamique et entreprenant, l'abbé Mailhes allait convaincre, à force de patience et de diplomatie, à la fois les autorités épiscopales et les édiles pleaudiens, d'aller un pas plus loin et de transformer cette école primaire déjà florissante en un établissement d'enseignement secondaire.

²⁶ Archives privées (ADD)

²⁷ Foley, Charles (1861-1956) ; homme de lettres et historien.

²⁸ Délibération de la municipalité de Pleaux du 2 novembre 1816.

²⁹ Pierre Mailhes né à Saint Martin Valmeroux en 1759, décédé à Pleaux en 1829 fut le premier Supérieur du petit séminaire qui lui devait son existence et sa notoriété grâce à son inlassable engagement.

Le moment précis de cette conversion donne encore lieu à débat. En fait, l'affaire s'est étalée sur plusieurs années. Ce n'est qu'en janvier 1820, au terme de longues tractations, que la municipalité de Pleaux sous l'impulsion de son maire, Amable Dapeyron-Doumis³⁰, prit une délibération décisive en vertu de laquelle le Conseil autorisait le maire 1°) à *mettre à la disposition de MM. les vicaires généraux du chapitre cathédral de Saint-Flour, administrateurs provisoires du diocèse, le couvent des ci-devant Carmes ainsi que toutes ses dépendances en vue de l'établissement d'une école secondaire ecclésiastique* 2°) à *faire lever les plans du couvent des ci-devant Carmes (voir plan page 16) ainsi qu'à demander un devis des réparations et à porter les frais au compte des dépenses de la ville.*

C'est cette «école secondaire ecclésiastique» qui, sous le nom de *petit séminaire* allait, pendant près d'un siècle, porter la notoriété de Pleaux aux quatre coins du département et même au-delà. Il n'est pas le lieu ici d'en faire l'histoire³¹ déjà abordée dans les colonnes de notre revue³². Nous nous bornerons donc, au seuil de cette nouvelle page qui s'ouvre dans l'histoire mouvementée du ci-devant couvent des Carmes, à suivre le sort fait à l'antique chapelle des religieux, placée sous le patronage de Notre Dame du Mont Carmel.

Nous avons vu que la chapelle, après les profanations révolutionnaires, avait été transformée en halle aux grains. On peut imaginer que son état, déjà préoccupant dans les dernières années du couvent, ne s'était pas amélioré à la suite à cette activité d'entrepôt. Soupçon confirmé par un passage de l'ouvrage de l'abbé Burin qui note *qu'à cette époque* (NDLR c'est-à-dire dans les débuts du petit séminaire), *la chapelle était loin de la splendeur des derniers jours puisque sur l'autel, suspendus aux voûtes, se voyaient encore les restes décrépis de l'ornementation du primitif oratoire des Carmes.* Il importait donc d'entreprendre rapidement les travaux de restauration indispensables, comme d'ailleurs sur le reste des bâtiments. C'est à cette tâche que s'attelèrent l'abbé Mailhes et ses successeurs³³, en commençant par le nerf de la guerre c'est-à-dire la collecte des fonds nécessaires. A cette fin, tous les mécènes potentiels furent sollicités, le plus souvent avec succès : la hiérarchie ecclésiastique, le clergé en général, les particuliers intéressés à la bonne éducation de leur progéniture, les politiciens locaux ou parisiens pour peu qu'ils aient quelque accointance avec Pleaux, le ministre des cultes et jusqu'au sommet de l'Etat puisqu'un député cantalien introduit dans les allées du pouvoir, M. Salvage, fit parvenir à l'abbé Pommarat, successeur de l'abbé Mailhes, la somme de 700 francs, don personnel de Louis Philippe et de la Reine des Français à l'institution ecclésiastique de Pleaux³⁴... Sous un tel patronage, le petit séminaire ne pouvait qu'avoir le vent en poupe !

³⁰ A noter que c'était déjà un membre de la famille Dapeyron-Doumis, Guillaume-François, avocat, qui avait donné aux Carmes, en 1660, le terrain pour la construction du couvent (voir *supra* page 14) .

³¹ L'histoire du petit séminaire a été écrite par l'abbé H. Burin sous le titre « Quelques souvenirs sur le petit séminaire de Pleaux », ouvrage paru chez Roque à Saint-Flour en 1926.

³² Voir revue n°1 (pages 21-27) et revue n°8 (page 49).

³³ Les abbés (chanoines) Vergne, Pommarat, Pau , Lacoste, Mauriac et Delort.

³⁴ Voir abbé Burin, opus cité, page 41.



Orgue du petit séminaire par les frères Stolz

A côté de la générosité extérieure, une autre forme de soutien se manifesta très rapidement : celle des ecclésiastiques « maison » (professeurs ou anciens élèves) directement intéressés à la vie du séminaire et à sa prospérité. Ainsi les Supérieurs successifs, non seulement mirent la main à la pâte, mais aussi, très souvent, à la poche en fonction de leurs moyens. Deux personnalités se distinguent particulièrement à cet égard : l'abbé Romain Bastide, vicaire à la Madeleine à Paris et Monseigneur Brun, prélat de Sa Sainteté. On doit au premier des largesses sans nombre, non seulement pour le petit séminaire comme le financement sur ses propres

deniers d'une nouvelle aile du bâtiment³⁵, mais aussi pour les œuvres pleaudiennes en général puisqu'il est à l'origine de la construction de l'école libre appelée d'abord *Ecole Saint - Romain* en sa mémoire, puis par la suite Institution Jeanne d'Arc. Quant à Monseigneur Brun, d'abord connu pour ses talents de botaniste³⁶, il peut être considéré comme le véritable mécène de la chapelle. C'est en effet à sa générosité que l'on doit la table de communion, le dallage de la nef, le parquet du chœur, ainsi que le maître autel et l'orgue qui se trouvent aujourd'hui dans l'église paroissiale de Pleaux. Installé en 1890, l'orgue est l'œuvre des frères Eugène et Édouard Stolz, facteurs réputés à l'origine de nombreux instruments qui font référence dans le monde musical. Réinstallé aujourd'hui dans l'église Saint - Sauveur et restauré dans les règles de l'art, l'orgue de l'ancienne chapelle du petit séminaire se fait entendre régulièrement lors de concerts organisés pendant la période estivale.



Projet d'autel pour le petit séminaire de Pleaux par Joseph Peuch (ADC)

³⁵ C'est le seul vestige du petit séminaire qui subsiste encore aujourd'hui, dans lequel est encastré le clocher de la chapelle (voir infra).

³⁶ Voir revue de l'AAXC n° 1, pages 21-27.



Mgr Brun bienfaiteur de la chapelle du petit séminaire

Autant d'attentions apportées à la décoration et au mobilier de la chapelle en firent un véritable « joyau » aux dires de l'abbé Burin. Ce joyau devint lui-même le lieu privilégié des solennités du petit séminaire dont la plus importante était, le 16 juillet, la fête de Notre - Dame du Mont - Carmel qui marquait la fin de l'année scolaire et rappelait le passé carmélitain des lieux. Cette fête voyait affluer à Pleaux et dans les murs du petit séminaire, à côté des parents d'élèves et des séminaristes, nombre d'ecclésiastiques de la région avec en tête l'évêque de Saint-Flour, souvent accompagné de prélats de haut rang venus des quatre coins du monde comme Mgr Charbonnier, évêque de Toronto, Mgr Chabrat, évêque de Louisville ou Mgr Bray, évêque de Kiang-si en Chine, tous anciens élèves du petit séminaire... Discours des autorités religieuses et laïques (députés, conseillers généraux ou maires), concerts, représentations théâtrales des classiques du répertoire et processions faisaient de cette fête doublement emblématique, un moment privilégié de la vie pleaudienne et ajoutait à la notoriété croissante de l'établissement.

Coup de théâtre et dispersion finale

Il était écrit que chaque tournant de siècle marquerait le destin de la chapelle des Carmes. A la fin du siècle de Louis XIV, c'est sa construction même qui fut, un temps, compromise faute de moyens financiers dans les temps calamiteux de la fin du règne. Quelques cent ans plus tard, le jacobinisme parisien transplanté à Pleaux, après avoir fait résonner des discours aussi creux qu'émphatiques sous ses voûtes, abandonna la chapelle à son triste sort. Puis, un siècle plus tard, le combisme³⁷, lointain successeur de l'intolérance jacobine, eut raison d'elle par un coup de force légal qui stupéfia la population pleaudienne.

Le 13 décembre 1906, en plein hiver, les gendarmes de la brigade de Pleaux exhibant un arrêté sous-préfectoral, frappèrent à la porte du petit séminaire et intimèrent l'ordre au Supérieur au nom de la loi³⁸ de libérer les lieux dans les quarante-huit heures. C'est ainsi que professeurs et élèves quittèrent sans retour la vieille maison dans le froid et la neige pour se réfugier, qui chez ses parents, qui dans une maison amie avant de regagner, dans le courant du mois de janvier, l'institution Saint-Eugène à Aurillac qui relèvera les traditions du petit séminaire sous le nom de Pleaux - Saint-Eugène. A l'exode des âmes, but avoué de cette mesure vexatoire, s'ajoutèrent au fil du temps, la dispersion des pierres, la dispersion des livres et, ultime affront, la dispersion des tombes...

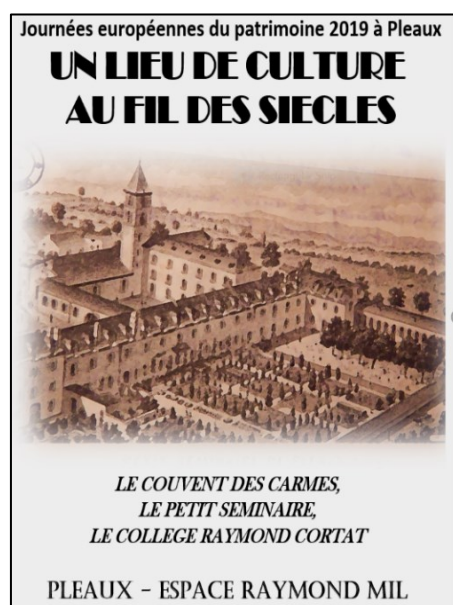
³⁷ Ensemble des idées politiques du ministre Combes et de ses partisans, prônant notamment une séparation stricte de l'Eglise et de l'Etat.

³⁸ Loi du 7 juillet 1904 dite loi Combes.

Devenue propriétaire des lieux, la commune disposa des bâtiments pour y installer l'école publique. La chapelle désertée, devenue sans objet dans le monde nouveau, fut abandonnée aux affronts du temps et aux injures des hommes. Parmi ces injures, celle infligée aux Anciens du petit séminaire, conduits par le plus célèbre d'entre eux, le cardinal Salièges, venus se recueillir le 4 septembre 1934 sur les lieux de leur jeunesse studieuse, à l'occasion de leur assemblée générale. Or cette démarche pieuse et pacifique leur fut brutalement refusée sur décision du Maire de Pleaux, Joseph Chancel ³⁹, qui fit barricader la porte de la chapelle et interdire l'accès des anciennes cours de récréation, aux quelques cent cinquante anciens qui s'étaient donné rendez-vous à Pleaux en souvenir de leur passé commun. On peut se demander par quelle aberration de l'esprit, pareil comportement peut s'expliquer. S'agissait-il de parachever, par conviction idéologique, la tâche entreprise par les révolutionnaires de 1789 et poursuivie par le *petit père* Combes, en abolissant jusqu'au simple *souvenir* de la présence religieuse en ces lieux ? Faut-il l'attribuer à la crainte de voir ces honorables vieillards grisonnants se transformer en une troupe de factieux, à l'image des ligues lancées à l'assaut du Palais Bourbon le 6 février 1934, soit à peine six mois avant... Ou les deux. Dans tous les cas, ce geste maladroit ne passa pas inaperçu et plusieurs gazettes se firent l'écho de l'intolérance bornée de la municipalité pleaudienne.



Cardinal Jules-Géraud Salièges



Affiche Journées du patrimoine 2019

Le coup de grâce allait être porté à la chapelle, à demi-ruinée, dans les années cinquante du siècle dernier, lorsque quelques consciences s'élevèrent dont celle de l'abbé Burin, gardien sourcilieux du souvenir d'une institution qui lui était si chère. C'est ainsi qu'il écrit sous le titre « *Un clocher nécessaire* » les lignes suivantes destinées à être publiées dans la presse locale ⁴⁰ : *Des clochers de Pleaux il en est un qui nous retient particulièrement par les souvenirs et la maison qu'il complétait jadis : le clocher du petit séminaire. Il importe absolument qu'il soit conservé in memoriam, qu'il orne toujours notre Pleaux. Aujourd'hui, ses flancs dénudés n'adhèrent plus au corps profané de notre si belle chapelle. Sa flèche n'abrite plus les deux babillardes qui rythmaient jadis notre vie domestique et religieuse*⁴¹.

³⁹ Maire socialiste de Pleaux de 1925 à 1940.

⁴⁰ Archives privées (ADD).

⁴¹ Le sort réservé aux cloches descendues par les démolisseurs reste un mystère.

Mais, tel qu'il est, il est le témoin authentique d'un passé glorieux , indispensable à la vue et au souvenir parce qu'il a une âme et que l'âme est immortelle. Si jamais la fantaisie, l'ignorance ou le sectarisme s'avisait d'attenter à ses jours, une insurrection populaire devrait se dresser pour empêcher ce dernier attentat à la mémoire pleaudienne. Et d'ajouter : Non loin de la place Bellecour à Lyon se dressait, il y a un demi-siècle, un hôpital voué à disparaître - y compris le clocher de l'antique chapelle - pour des raisons d'urbanisme et de salubrité publique... La ville s'en émut et la protestation parvint jusqu'au président Herriot alors maire de la ville. Ce dernier dont l'anticléricalisme était bien connu, mais aussi la grande culture, brava les quolibets de la presse radicale-socialiste pour sauver ce souvenir du vieux Lyon qui, vêtu de lierre tel une tour Saint Jacques, rappelle aux habitants la richesse de leur passé... Pleaudiens mes amis, prenez-en de la graine et aimez votre clocher !

L'appel fut entendu et l'on peut voir encore aujourd'hui, accolée au dernier bâtiment encore debout du petit séminaire⁴² intégré au collège Raymond Cortat, la silhouette d'un fin clocher orphelin et anonyme auquel nul n'accorde la moindre attention. Quant aux restes de



Ancien clocher de la chapelle des Carmes avec, au premier plan, la tour des pompiers bâtie avec les débris de la nef et de l'abside (cliché Yveline David)

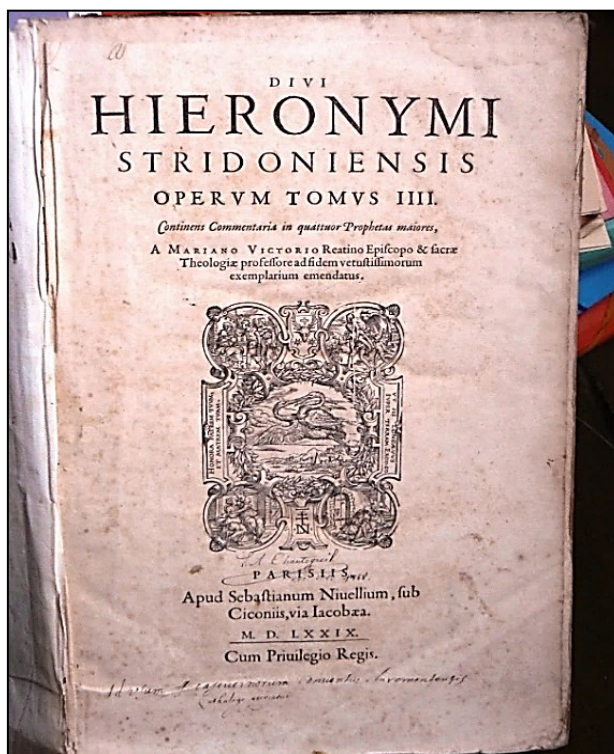
la nef et de l'abside de la chapelle tombées en ruines, une municipalité inspirée décida de les employer à bâtir le nouveau local des pompiers flanqué d'une curieuse tour carrée non dépourvue d'une certaine élégance avec ses improbables baies, servant - dit-on - à faire sécher les tuyaux des soldats du feu⁴³. Aujourd'hui, elle - même délaissée, cette curieuse

⁴² Il s'agit du bâtiment construit à la fin du 19e avec les fonds légués par l'abbé Romain Bastide, vicaire à La Madeleine à Paris.

⁴³ On pouvait lire dans les colonnes de *l'Auvergnat de Paris* du 1^{er} décembre 1951 : « Des travaux pour l'aménagement de l'enclos des pompiers viennent de commencer par une brèche dans le mur de l'ancienne

structure n'est plus qu'un sujet de perplexité pour les visiteurs de la ville, ignorant Le prestigieux passé de ces pierres apparemment banales... Mais pour quelques pierres sauvées *in extremis*, beaucoup d'autres manquent à l'appel comme celles de l'encadrement de la porte d'entrée de la chapelle, laquelle présentait un évident intérêt archéologique, comme plusieurs amateurs d'art de l'époque, inquiets sur son sort, l'avaient souligné, y compris dans la presse parisienne ⁴⁴.

Après la dispersion des pierres vint la dispersion des livres... Lieu d'enseignement, le petit séminaire possédait une importante bibliothèque, enrichie au fil du temps par les apports de la bibliothèque des Carmes ainsi que d'autres établissements religieux de la région, disparus au moment de la Révolution, comme le monastère bénédictin de Mauriac ou le collège de Jésuites de la même ville. Complétée par de nombreuses acquisitions, cette bibliothèque, devenue propriété de la commune, fut entreposée dans les greniers de l'école primaire puis du collège, à la merci des prédateurs de toute sorte et des outrages du temps. Seuls une vingtaine d'*in folio* dépareillés et en piteux état⁴⁵, ont survécu à ce consternant naufrage et sont actuellement conservés en lieu sûr. On peut voir ci-contre le tome III des œuvres



Œuvres complètes de Saint Jérôme Paris (1579)

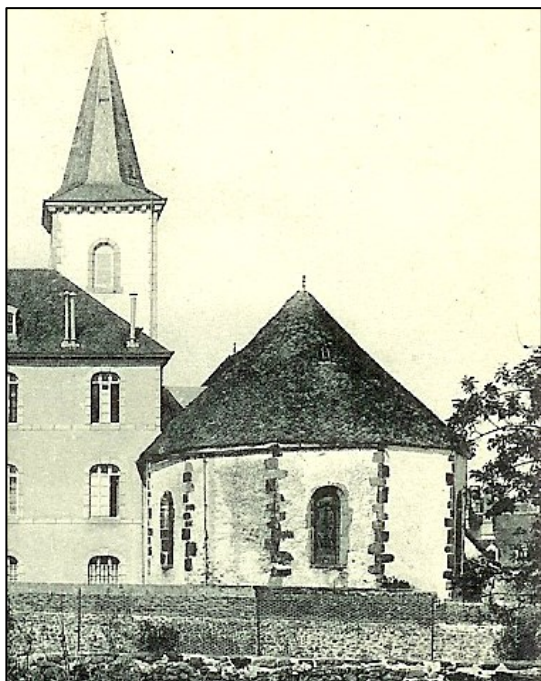
complètes de Saint Jérôme, publiées à Paris chez Sébastien Nivelle en 1579 avec l'*ex libris* manuscrit d'un certain Chantegreil du Couvent des Carmes de Clermont, témoignage des échanges qui existaient entre les différents établissements carmélitains de la région.

chapelle des Carmes en ruines ; nous espérons que l'architecte aura assez de goût pour conserver la belle porte dorique et la mettre en valeur ; certains journaux ont annoncé que la pioche s'attaquerait aussi à la flèche élégante du clocher pour la réduire à une sorte de tour-perchoir. Nous sommes de nombreux Pleaudiens d'ici et de la capitale qui adjurons l'architecte et la municipalité de ne pas commettre la ridicule et irréparable bétise de sacrifier cette flèche absolument indispensable à la belle silhouette de notre cité.»

⁴⁴ Un autre article paru dans *l'Auvergnat de Paris* du 17 février 1951 s'en inquiétait en ces termes : « Quand se décidera-t-on enfin à numéroter en vue d'un sauvetage éventuel, les pierres de la porte de l'ancienne chapelle des Carmes d'une belle architecture mais que les éléments entament chaque jour et risquent de rendre inutilisables. N'y aurait-il pas, par hasard, en France une administration des Beaux-Arts ! »

⁴⁵ Sur une centaine que comptait la bibliothèque du petit séminaire.

Enfin, après la dispersion des pierres et des livres, vînt la dispersion des cendres ! Le degré d'indifférence à la mémoire matérielle et humaine de ce qui fut *volens nolens* une partie importante du passé de Pleaux, atteint ici des sommets. On peut lire en effet sous la plume



Chevet de l'ancienne chapelle des Carmes près duquel se trouvait le cimetière des religieux

de Raymond Mil dans un article publié dans un journal local en 1954 ⁴⁶ sous le titre évocateur de « Pauvres morts ! » que *depuis plusieurs mois des ossements de moines Carmes (fémurs, tibias, crânes, mâchoires etc.) sont épars sur le chantier de démolition de l'ancienne chapelle du petit séminaire ; et l'auteur d'ajouter : ne pourrait-on donner enfin une demeure définitive dans la terre et non au-dessus à ces pauvres restes errants soit sur place, soit à « Yole »⁴⁷ ?* Ainsi le comble de la négligence et du mépris était atteint. Les malheureux Pères Carmes se virent refuser jusqu'à l'aumône que fit Louis XIV aux Messieurs de Port-Royal (pourtant considérés comme des ennemis d'Etat !) d'une sépulture décente, fût-ce dans une fosse commune...Triste épilogue d'une histoire affligeante qui n'honore pas les édiles de l'époque.



L'histoire de la chapelle des Carmes n'est qu'une illustration, parmi d'autres, de ce rythme particulier de l'Histoire qui voit se succéder les périodes fastes et moins fastes d'une entreprise humaine, alternant succès, déboires, renaissance, déclin et oubli.

L'un des discrets fils conducteurs de la chronique pleaudienne est, sans conteste, la vocation d'abriter des institutions vouées à l'enseignement. Celle-ci commença très tôt avec l'école du monastère bénédictin dont l'un des prieurs - Pierre de Pleaux - fut le maître d'Etienne d'Aubazine⁴⁸. Poursuivie avec le couvent des Carmes faisant fonction de noviciat, cette vocation s'affirma avec le petit séminaire et se prolongea naguère avec un collège aux résultats prometteurs. Alors que des menaces pèsent sur la pérennité de ce dernier, on ne

⁴⁶ Archives privées (ADD).

⁴⁷ Appellation familière du cimetière de Pleaux.

⁴⁸ Voir *Vie de Saint Etienne d'Aubazine*, texte établi et traduit par Michel Aubrun, Clermont-Ferrand, Institut d'études du Massif central, 1970.

peut que souhaiter que des idées innovantes soient recherchées pour perpétuer une tradition qui remonte aussi loin dans le temps.

L'autre constat qui s'impose au terme de cette étude, est l'indifférence générale entourant l'abandon puis la destruction des témoignages (archives, bibliothèque, mobilier, monuments etc.) d'une histoire plus que respectable dont Pleaux n'a pas à rougir. Il n'est pas le lieu ici d'en analyser les causes lointaines ou plus récentes, où des préjugés d'un autre âge le disputent à la négligence la plus regrettable. Il s'agit désormais d'un passé révolu que rien ne saurait restituer. En revanche, il serait sans doute possible, à peu de frais, de valoriser les seuls vestiges restant de ce naufrage, à savoir le clocher et la « tour des pompiers » monument élevé, non sans une certaine originalité, avec les débris de la nef et de l'abside de la vieille chapelle. A un moment où Pleaux cherche, à juste titre, à consolider sa qualité de *Petite cité de caractère*, une initiative, même modeste, visant à améliorer l'esthétique de cette tour emblématique en la reliant à son passé, pourrait apporter un *plus* touristique à la cité, en même temps qu'elle réparerait une flagrante injustice.

Ainsi s'ouvrirait une nouvelle page - plus gratifiante - d'une histoire particulièrement mouvementée dans le sillage de notre Histoire nationale avec ses vicissitudes, ses soubresauts et ses inconséquences.

Jacques Keller-Noëllet et Jacques Roubertou



**PORTE DE LA CHAPELLE DES CARMES HUILE SUR TOILE RAYMOND MIL
(1950)**

